

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Société Générale d’Affichage et de sociétés du groupe**, à Genève, CH-660-0016944-4, venir en aide aux employés et ouvriers de la 'Société Générale d’Affichage et de sociétés du groupe', etc. (FOSC du 28.09.2005, p. 6/3036480). Binz Paul-Henry n’est plus membre du conseil; ses pouvoirs sont radiés. La procuration de Loviat Benjamin et Triacca Michela est radiée. Gagnebin Georges, de Tramelan, à Echandens, est membre et vice-président du conseil avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Dessimoz Caroline, de Savièse, à Genève.

Registre journalier no 9754 du 30.06.2009
(05116688 / CH-660.0.016.944-4)